

CSAL du 20/12/24 (2^e convocation du CSAL du 13/12/2024)

L'alliance **CFDT-CFTC** était la seule organisation syndicale présente lors de ce CSAL.

Ordre du jour :

1) Approbation des PV de CSAL des 11/12/2023, 26/01/2024, 20/02/2024, 29/02/2024, 13/06/2024

Les procès verbaux sont approuvés.

2) Point d'activité du centre des contacts des professionnels

Le CCPRO de Lisieux intervient pour 9 SIE de la DRFIP de Paris. 130000 appels ont été traités, ainsi que 63000 e-contacts, dont les 2/3 ont été transférés à un autre service. Sur notre interrogation, la direction nous a précisé que les missions supplémentaires effectuées ponctuellement par le service ont fait l'objet d'échanges entre la centrale et le chef de service sur la capacité de celui-ci à assurer la charge de travail.

L'activité du service devient pérenne avec une montée en puissance. Ainsi, en 2025, le périmètre d'intervention du CCPRO sera étendu aux SIE du Calvados, ainsi que le Cher, la Corrèze, la Mayenne et la Haute-Saône.

3) Bilan de la campagne d'évaluation 2024

La migration de l'évaluation vers l'application ESTEVE est désormais maîtrisée.

Il y a eu peu de recours en dans le Département (7 pour 800 agents).

Par contre, des refus d'entretien ont eu lieu. Nous avons alerté la direction sur la nécessité d'en connaître les raisons, afin d'éviter des conflits larvés.

4) Bilan des actions conduites en faveur de l'attractivité

La direction a présenté les actions de communication effectuées, notamment vers les lycéens et étudiants afin de faire connaître la DGFIIP,

Nous avons rappelé les problématiques (rémunérations, conditions de travail) recensées par France Stratégie dans son rapport récent sur les difficultés de recrutement dans la fonction publique.

5) Suite données à l'observatoire interne 2024

Pour le Calvados, 45 % des agents ont répondu, ce qui correspond à la moyenne nationale. On constate une amélioration du ressenti des agents.

Trois ateliers se sont tenus afin de proposer des actions réalistes à mettre en œuvre. Il y a eu une prise de conscience d'un enfermement de chaque service dans son rôle par rapport à l'ensemble de la direction.

La direction a évoqué par exemple la possibilité de donner à chaque service une enveloppe convivialité ; qu'elle se rende régulièrement dans différentes structures pour un échange informel.

Elle souhaite également associer les agents dans ces réflexions à l'avenir.

Nous avons proposé la création d'un trombinoscope des agents. La direction nous a répondu que le projet était en cours.

6) Transfert de la gestion de la commune de St Sylvain du SGC Falaise au SGC VAL et Littoral

Compte-tenu du changement d'intercommunalité de la commune de St Sylvain, elle relèvera au 1er janvier de la compétence du SGC VAL et Littoral.

Ce changement n'entraîne pas de transfert d'emploi.

7) Fusion des secteurs d'assiette de Bayeux

Les deux services d'assiette du SIP de Bayeux fusionnent en 1 secteur d'assiette afin d'améliorer l'harmonisation des méthodes de travail, une mutualisation des tâches et d'assurer une gestion des effectifs plus souple.

Question diverses

- Bâtiment Gambetta

Nous avons demandé l'extension du garage à vélo, ainsi que la mise à disposition de dispositifs de recharge de batteries.

Nous avons aussi évoqué la pose de stores vénitiens dans certains bureaux du Service des Domaines, ainsi que des travaux de peinture à effectuer dans un bureau en particulier.

L'administration nous a répondu que si la pose de stores peut être rapide, les travaux de peinture nécessitent une planification, et donc prendre du temps.

- Bâtiment Délivrande :

Nous avons évoqué la demande par certains collègues de la création d'un espace de restauration.

L'administration nous a répondu qu'elle privilégiait une restauration collective.

Nous avons également évoqué le dispositif de ralentissement de circulation sous le porche ainsi que le trottoir. Nous avons demandé à ce qu'une signalétique soit mise en place pour prévenir que le plafond est bas. Nous avons également signalé que le dos d'âne était mal positionné et demandé son changement de place. Nous avons par ailleurs rapporté le manque d'information des agents sur les travaux réalisés.

Nous avons également demandé à ce que les espaces disponibles pour que les collègues puissent suivre des e-formations soient répertoriés et leurs conditions d'accès transmises aux agents.

Nous avons interrogé la direction sur le collège des cadres qui s'est tenu le 19 décembre. Il nous a été répondu que cette journée s'est déroulée en deux parties :

- d'une part l'intervention de l'inter-région nord concernant le management et l'accompagnement et déroulé de carrière pour les cadres A.
- d'autre part, dans un souci d'ouverture le préfet est intervenu pour évoquer son rôle dans la perspective du 80^e anniversaire du débarquement.

- Démarche ECOFIP :

Une étude sur les moyens de transports utilisés par les agents interviendra sur l'année 2025 dans le cadre du plan mobilité employeur.

Vos représentants de l'alliance **CFDT - **CFTC**:**

Daniel **TEXIER : titulaire**

Pierre-Yves **AUROUSSEAU : titulaire**

Armelle **GOUZ : suppléante**

Marie **BICEP : suppléante**